LE PANTHÉON

**Demande de réservation d’une activité pédagogique**

La fiche complétée informatiquement doit être envoyée à reservations.pantheon@monuments-nationaux.fr **au plus tard** 4 semaines avant la date de visite souhaitée.

|  |  |
| --- | --- |
| Structure : |  |
| Type de structure : | Établissement scolaire  Établissement scolaire REP+  Structure du champ social  Structure handicap  Agence de voyage  Collectivité  Autre : |
| Code UAI (Pass Culture) : |  |
| Adresse : |  |
| Téléphone : |  |
| Nom du responsable : |  |
| Téléphone du responsable : |  |
| Adresse e-mail : |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Public (Scolaires : préciser le niveau) | Effectif | Accompagnateurs | Panorama (30 pers. max., avril à octobre, 10h ou 14h) |
|  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Format | Thème | Date | Heure |
| Option n°1 | Parcours-découverte  Visite-atelier  Parcours-croisé |  |  |  |
| Option n°2 | Parcours-découverte  Visite-atelier  Parcours-croisé |  |  |  |

Retrouvez les thèmes proposés sur l’Espace Enseignant : <https://www.paris-pantheon.fr/enseignants>

TARIFS

Parcours-découverte (1h30) : 90€ pour les groupes scolaires, 40€ pour les groupes REP+/champ social/handicap

Visite-atelier (2h00) : 130€ pour les groupes scolaires, 60€ pour les groupes REP+/champ social/handicap

Parcours-croisé (1h30) : 90€ pour les groupes scolaires, 40€ pour les groupes REP+/champ social/handicap

Panorama (avril à octobre) : supplément de 20€, uniquement aux créneaux de 10h00 et 14h00 pour un début d’activité pédagogique 45 minutes après

CONDITIONS DE RÉSERVATION

L’accès au monument pour les groupes a lieu entre 10h00 et 16h30 en haute saison (avril à septembre) et 10h00 et 16h00 en basse saison (octobre à mars) avec une entrée possible toutes les 15 minutes.

Accueil d’un groupe au maximum par créneau, possibilité de diviser les plus gros effectifs en plusieurs groupes avec une entrée toutes les 15 minutes.

Toute demande non complète et ne respectant pas les délais ne sera pas traitée en priorité.

Les groupes ne sont pas autorisés lors des journées de gratuité (Journées Européennes du Patrimoine, premiers dimanches des mois de novembre à mars) ainsi que les jours fériés et autres journées de très forte fréquentation.

RÈGLEMENT

Paiement possible en espèces ou en carte bleue possible pour tous les groupes. Seuls les visiteurs français peuvent régler en chèque (à l’ordre du « Régisseur des recettes ») et nous n’acceptons que les mandats administratifs des établissements publics français, sur présentation de l’original en billetterie.

Les tickets de caisse émis en billetterie regroupent toutes les informations nécessaires, nous ne fournissons pas de factures.

Les règlements avec le Pass Culture sont autorisés tant que la demande a été envoyé dans les délais.

Le paiement à l’avance n’est pas autorisé. Les chèques et bons de commandes envoyés par courrier ou en e-mail ne seront pas encaissés.

Une copie de la confirmation de réservation doit être présentée lors du passage en billetterie.

RETARDS ET ANNULATIONS

En cas d’impossibilité, nous vous remercions de contacter reservations.pantheon@monuments-nationaux.fr au plus tard 48h avant la date de visite. Aucun frais d’annulation à verser mais les annulations et *no-show* abusifs impacteront le traitement de vos futures réservations.

En cas de retard, nous vous remercions de contacter le 01 44 32 18 04 en semaine et le 01 44 32 18 06 en week-end.

Le Panthéon étant un acteur de la vie citoyenne et culturelle, il se peut que le monument ferme ses portes ou modifie ses horaires à titre exceptionnel. Tout groupe impacté par ces changements sera prévenu dès que possible et se verra proposer une date ou un horaire alternatif.